

Créer et gérer une haie

La haie

Les haies champêtres accueillent une faune et une flore très variées ; elles jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des écosystèmes. Elles sont des habitats précieux, des abris, des sites de nidification et offrent des sources de nourriture pour les oiseaux, les mammifères, les insectes... Elles créent également de nombreux micro-habitats favorables à une grande diversité d'espèces. Ce sont des corridors écologiques importants dans la trame verte du territoire. Elles possèdent également de nombreux autres rôles : brise vent, régulation des eaux, enrichissement du sol, régulation du climat.

Malheureusement, l'urbanisation croissante et l'agriculture intensive ont conduit à la destruction de nombreuses haies, parfois remplacées par des haies monospécifiques (cyprès, thuyas...) dont l'intérêt est très réduit. La préservation et la création de haies champêtres est donc un acte concret pour la préservation de la biodiversité.



La concevoir

La haie idéale pour la biodiversité est constituée d'essences diversifiées (au moins six différentes), locales, pluristratifiées avec une strate arborée, une strate arbustive et une strate herbacée (mesurant au minimum 1 m 50 en pied de haie). Elle doit être la plus large

possible afin de constituer un refuge dense pour la faune. Privilégier les essences mellifères et/ou à baies favorise également la faune.

Choix des essences

Choisir des essences locales adaptées au climat, au sol et à l'exposition. Une haie diversifiée sera plus résistante aux maladies.

Arbustes

Aubépine blanche / Amélanchier / Argousier / Bourdaine / Buis / Camérisier (Chèvrefeuille des haies) / Charme commun / Chèvrefeuilles des bois / Cerisier de Sainte Lucie / Cornouiller mâle / Cornouiller sanguin / Epine-vinette / Erable de Montpellier / Erable champêtre / Fragon petit houx / Fusain d'Europe / Genêt à balais / Groseillier des alpes / Houx vert / Néflier / Nerprun / Noisetier / Poirier sauvage / Pommier commun / Prunelier / Sureau noir / Sureau rouge / Troène / Viorne Lantane / Viorne obier / Saule Marsault / Génévrier commun / Eglantier

Arbres

Alisier blanc / Aulne glutineux / Cerisier à grappes / Châtaignier / Chêne pubescent / Erable champêtre / Frêne commun / Hêtre / Merisier / Murier blanc / Noyer commun / Orme champêtre / Sorbier des oiseleur / Tilleul à grandes feuilles / Résineux persistants

- Les espèces exotiques, dont certaines au caractère envahissant, sont à proscrire : buddleia (arbre à papillons) / cyprès / robinier faux-acacia / thuyas / lauriers (palme, rose...) / érables negundo...

Où se procurer les plants

Quelques pépinières locales :

CEFA Montélimar - arbres et arbustes locales
Montélimar (26200) - Tél. 04 75 01 34 94
<http://cefa26.org/>

Pépin'Hier - Variétés fruitières anciennes cultivées
Die (26150) - Tél. 04 75 21 28 91
<http://www.pepin-hier.fr>

Pépinière Cotte - Arbres fruitiers anciens
Peyrins (26380) - Tél. 04 75 02 71 83
pepinieres-cotte@wanadoo.fr

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité
Arbres et arbustes locaux
Moirans (38430) - Tél. : 04 76 35 01 69
<http://www.jardins-solidarite.fr>

Bouturages

Certains plants peuvent être prélevés directement dans les espaces environnants (jeunes plants ou rejets).

Certains végétaux peuvent se bouturer en prélevant des rameaux feuillés sans fruits ni fleurs. Le prélèvement se fait de préférence en fin d'été (rameau aoûté) ou en fin d'hiver. Les saules et les peupliers s'y prêtent particulièrement.

Attention à la réglementation

Les espèces protégées ne doivent pas être prélevées.

Il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du propriétaire pour toute récolte.

Attention au feu bactérien qui touche les fruitiers (pommier, néflier...), l'aubépine, le sorbier... Ne pas prélever ces essences dans la nature afin de ne pas propager la maladie.

Biodiversité de la haie



Les différents étages de la haie (herbacé, arbustif, arboré) fournissent le gîte et le couvert à de nombreuses espèces. Les insectes (comme les coccinelles ou les araignées), les lézards verts, les hérissons, les lapins de garenne occuperont la strate herbacée. Les petits passereaux des fourrés comme le rougegorge familier et la fauvette à tête noire (photo ci-contre) nicheront dans les arbustes les plus touffus ; ils y trouveront également de nombreuses sources de nourriture (insectes, bourgeons et baies). Les petits mammifères comme l'écureuil ou le muscardin se régaleront des noisettes, et les pollinisateurs (abeilles, papillons...) des fleurs mellifères et nectarifères. Les plus vieux arbres à cavité abriteront des chauves-souris, des mésanges, des sitelles torchepot ou des rapaces nocturnes comme la chevêche d'Athéna.

La planter

Il faut compter un plant tous les 70 cm pour une haie dense. Il est préférable de les planter en plusieurs rangées afin de leur laisser l'espace nécessaire à leur développement afin de leur permettre constituer une haie dense fonctionnelle.

Plantation de différents étages de végétation (arbres et arbustes), avec les arbres en arrière plan.

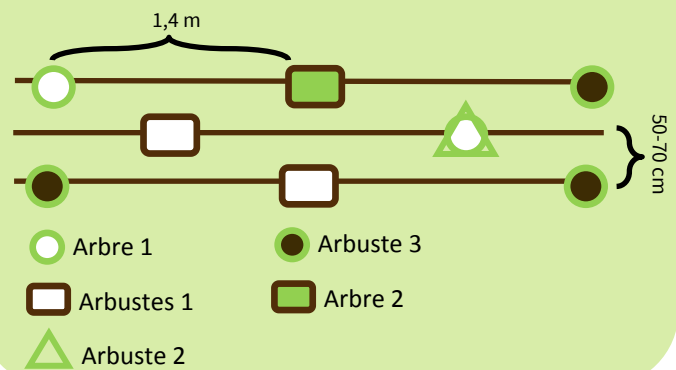
Plantation en fin d'automne (novembre) ou début du printemps avant la montée de sève (mars-avril).

Les plantations nécessitent souvent un travail et un enrichissement du sol avec du compost (surtout s'il y avait présence de résineux, afin de pallier l'acidité du sol générée par ceux-ci).

Les plants demanderont un arrosage régulier pendant les deux premières années. Un paillage de 10 cm à leur pied permettra d'y maintenir l'humidité plus durablement.



Haie Libre



L'entretenir

Il est préférable de laisser la haie en port libre. Un recépage (coupe à 5-10 cm des tiges principales) pourra avoir lieu la deuxième ou troisième année après la plantation afin d'étoffer la haie. Pour les arbres, des défourchages (ne garder qu'un tronc et retirer quelques branches latérales) peuvent être réalisés.

Des tailles de contrôle et de mise en sécurité pourront être effectuées en automne-hiver, hors périodes de reproduction de la faune (qui s'étend de mars à septembre), mais pas tous les ans afin de conserver le port naturel de la haie. Pour ces tailles, des interventions en fin d'hiver pour les arbustes à baies seront préférés afin que les oiseaux puissent profiter des fruits jusqu'à la fin de l'hiver. Les coupes devront être nettes afin de ne pas entraîner de blessures favorables aux maladies. Ces tailles auront pour objectif de contenir l'extension horizontale de la haie. Elles sont à minimiser pour favoriser l'effet lisière. Éviter les tailles au sommet car elles abîment la haie et réduisent les possibilités de nidification pour les oiseaux (pour les essences à hautes tiges).

Le pied de haie ne doit être fauché qu'une fois par an, voire tous les deux à quatre ans, par une fauche tardive à l'automne, afin de garder une strate herbacée.

